



Vu pour être annexé à la délibération du conseil Municipal  
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme



Prescription de l'élaboration du PLU : le 30 avril 2014  
Arrêt de l'élaboration du PLU : le 21 juillet 2016  
Approbation du PLU : le 06 juillet 2017  
Modification du PLU : le 14 mars 2024

### LEGENDE :

-  **AC1 - Monuments historiques**  
Servitudes de protection des monuments historiques.
-  **AC2 - Protection des sites naturels et urbains**  
[La totalité du territoire communal]  
Servitudes de protection des sites et monuments naturels.
-  **AS1 - Conservation des eaux**  
Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables (souterraines ou superficielles) et des eaux minérales.
- I3 - Gaz**  
[Toutes les canalisations de distribution existantes]  
Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz.
-  **PM1 - Risques naturels**  
[Voir les détails des plans PPRi et PPRif dans le dossier des annexes du PLU]  
Servitudes résultant du Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation (PPR inondation) et du Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'incendie de forêt (PPR incendie de forêt).
-  **PT3 - Télécommunications**  
Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques concernant l'établissement, l'entretien et le fonctionnement des lignes et des installations de télécommunication (lignes et installations téléphoniques et télégraphiques).
- T7 - Relations aériennes**  
[La totalité du territoire communal]  
Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne.

